

**Compte-rendu du comité local d'information et de concertation
LINDE FRANCE
Réunion du 29 novembre 2012**

Compte-rendu approuvé lors de la réunion CSS du 28 juin 2013

Compte-rendu de la réunion du CLIC LINDE FRANCE

-Séance du 29 novembre 2012-

Monsieur Jean-Jacques CARON, sous-préfet de Muret, ouvre la séance et présente l'ordre du jour de la réunion :

- Présentation générale des commissions de suivi de site et information sur la création de la CSS LINDE France,
- Bilan annuel des activités de la société LINDE France et présentation des modifications projetées sur le site,
- Bilan des actions de l'inspection des Installations Classées et point d'avancement sur l'instruction des procédures en cours (Étude de dangers et PPRT),
- Questions diverses.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 29 novembre 2011

Le compte-rendu de la séance du 29 novembre 2011 est approuvé. *Ce compte-rendu, comme les autres informations sur les CLIC/CSS et les PPRT sont disponibles sur le site internet de la DREAL :*

http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/projet_cr_clic_linde_29-11-2011_cle6149c8.pdf

2. Présentation générale des commissions de suivi de site et information sur le projet d'arrêté préfectoral créant la CSS LINDE France

Madame CESCO (DREAL, inspection des installations classées) présente la genèse des commissions de suivi de site (*diaporama*) et précise la composition et le mode de fonctionnement d'une CSS.

La principale nouveauté concerne la création d'un bureau qui est consulté sur l'ordre du jour et qui peut décider, à la majorité, de provoquer une réunion (au delà de la réunion annuelle obligatoire).

Les convocations et les documents de séance seront envoyés au moins 15 jours avant la CSS. L'ordre du jour, les présentations et compte-rendus seront diffusés sur le site Internet de la DREAL Midi-Pyrénées.

Afin de gagner en rapidité, il est décidé que les échanges se fassent désormais par voie électronique.

Madame CESCO souligne que le CLIC LINDE France est encore en vigueur jusqu'en janvier 2013. La création de la CSS sera réalisée en 2013 avant la prochaine réunion.

Mme JOFFRES (secrétaire des CSS) consultera les membres ainsi que l'ARS (Agence Régionale de Santé) et demandera aux mairies si elles souhaitent voir apparaître de nouvelles associations dans le collège riverains.

En réponse à la question posée par la société LINDE France, **Mme CESCO** confirme que la notion de titulaire et de suppléant est conservée dans les CSS pour la désignation des membres de cette commission.

Une fois les consultations faites, un arrêté préfectoral sera rédigé et proposé à la signature du sous-préfet de Muret.

La présentation de la DREAL Midi-Pyrénées est disponible sur :

http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation_DREAL_CLIC_29112012_cle76a333.pdf

3. Bilan annuel des activités de la société LINDE France et présentation des modifications projetées sur le site

Madame PAROLIN (animatrice sécurité LINDE France) présente les activités du site, les faits marquants et le bilan du système de gestion de la sécurité :

- Formation : 9 personnes ont été formées à la PPAM et au SGS depuis le dernier CLIC. 17 personnes ont été formées ou recyclées à la formation équipiers d'intervention, ainsi que 44 personnes formées au maniement des extincteurs.
- Exercices : un exercice POI annuel a été réalisé mi-novembre 2012 et deux autres exercices ont été réalisés en interne.
- Situations d'urgence : aucune sur le site.
- Retour d'expérience : pas d'accidents de salariés et de sous-traitants. En revanche, un incident dû à une fuite d'azote sur la ligne de chargement citerne est recensé.
- Audit et inspections : un audit interne est prévu le 13 décembre 2012. Une inspection portant sur les nouvelles barrières de sécurité identifiées devrait être réalisée courant 2013.
- Revue de Direction : chaque année une revue de direction est réalisée. Pour l'année 2012, elle sera programmée en janvier 2013.
- Actions opérationnelles : Un audit MHRP a été réalisé par un groupe d'expert du groupe Linde. Le dernier datait de 2009. A la suite de cet audit, un programme d'actions est mis en place.
- Un dossier d'autorisation a été déposé fin 2011 afin de régulariser la situation administrative du site et anticiper les évolutions prévues dans les années à venir. Ce dossier a été complété sur la partie étude de dangers durant l'été 2012. Un dossier finalisé sera déposé au cours du mois de janvier 2013.
- Objectifs 2013 : Une mise à jour du POI est prévue pour 2013 dès que l'étude de danger sera finalisée. De plus, au regard des nombreux nouveaux phénomènes dangereux présentés dans l'étude de dangers, la société va retravailler ses outils en terme de formation de personnel et mettre en place la gestion des nouvelles mesures de maîtrise de risques associées à ces phénomènes.

Mme CORTIAL (Directrice de l'établissement LINDE France) présente les grandes lignes de la nouvelle étude de dangers : de nombreux scénarios d'étude de dangers ont été ajoutés par rapport à 2007. Un nouveau phénomène dangereux a été pris en compte : le BLEVE des réservoirs et des citernes cryogéniques.

Il en résulte quatre risques principaux : une sur ou sous-oxygénation, des émanations de gaz toxiques, une explosion du rebouilleur ainsi que les BLEVE des réservoirs et des citernes entraînant des effets de surpression avec bris de vitres.

Suite à la mise en place de mesures complémentaires de maîtrise des risques, l'exploitant propose dans son étude de dangers l'exclusion du phénomène d'explosion du rebouilleur pour la maîtrise de l'urbanisation et le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Ce phénomène dangereux est cependant conservé pour la gestion de crise et le Plan Particulier d'Intervention (PPI).

La présentation de LINDE France est disponible sur le site internet de la DREAL Midi-Pyrénées :

http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation_LINDE_cle5655cb.pdf

4. Bilan des actions de l'inspection des Installations Classées et point d'avancement sur l'instruction des procédures en cours (Étude de dangers et PPRT)

Mme CESCOON dresse le bilan de l'inspection des installations classées et détaille les inspections réalisées sur le site :

- **Examen EDD et réalisation du PPRT**

L'arrêté de prescription du PPRT date du 29 janvier 2010. Il a été prorogé une fois en juillet 2011 et arrivera à échéance le 23 janvier 2013. Une nouvelle prorogation de la prescription sera réalisée. Le périmètre d'étude est basé sur l'explosion du rebouilleur.

La démarche d'élaboration du PPRT va être poursuivie en 2013. Un premier diagnostic des enjeux présents autour du site a été réalisé en février 2012. La carte des enjeux réalisée sera mise à jour si nécessaire lors de l'élaboration de la carte des aléas. La DREAL va réaliser la carte des aléas au premier semestre 2013 suite à l'examen des derniers compléments de l'étude de dangers qui seront remis par l'exploitant.

Elle espère commencer le processus de concertation au 2nd semestre 2013 en réunissant les personnes et organismes associés (POA) à l'élaboration du PPRT (membre de la CSS + conseil régional). L'idée de cette première réunion sera de présenter la démarche du PPRT, d'expliquer les phénomènes dangereux, et de superposer les premières cartes entre les aléas et les enjeux afin de définir la stratégie à retenir pour l'aménagement de l'urbanisme autour du site.

- **Inspections**

Les dernières inspections ont été réalisées le 4 novembre 2011 et le 11 mai 2012.

Madame CESCOON indique que des travaux de protection foudre sont en cours ainsi qu'une amélioration du logiciel de suivi des stocks et de la procédure de gestion des modifications.

La présentation de la DREAL Midi-Pyrénées est consultable sur :

http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation_DREAL_CLIC_29112012_cle76a333.pdf

5. Questions diverses

Monsieur CABIRAN (mairie de Portet-sur-Garonne) s'interroge sur l'échéance du démarrage de la phase de concertation. Il souhaite avoir une date plus précise.

Madame CESCOON lui répond que la DREAL attend les derniers éléments de l'exploitant afin de réaliser la carte d'aléas. Il y a une centaine de phénomènes dangereux sur le site. La carte des aléas sera réalisée au 1^{er} semestre 2013. La concertation pourra démarrer à partir de là.

Nota : Depuis la prescription du PPRT, des registres de concertation sont tenus à la disposition du public à la mairie de Portet-sur-Garonne, à la mairie de Villeneuve Tolosane et à la sous-préfecture de Muret.

Monsieur CABIRAN souhaite savoir quand il sera possible d'obtenir la carte des aléas.

Madame CESCOON précise que la carte sera réalisée dès la remise des compléments de l'étude de dangers et que la mairie sera informée prioritairement avant la phase de concertation.

Monsieur le sous-préfet souligne qu'une année de retard a été prise par rapport aux engagements pris lors de la dernière réunion. Il insiste sur le fait que les délais doivent être tenus.

Madame CESCOON précise que des compléments à l'étude de dangers, réalisés durant l'année 2012, étaient nécessaires avant de lancer la procédure PPRT. La phase d'instruction d'une étude de dangers nécessite du temps et il est difficile de donner des délais précis.

Madame PAROLIN confirme que le dossier final sera déposé début janvier 2013.

Monsieur CHARBERET de la société COFELY ENDEL (ex MEGIAS) souhaite savoir s'il y a des dispositions particulières à prendre pour les riverains en cas d'accident sur le site LINDE France.

Madame PAROLIN explique que la société LINDE France étant un établissement SEVESO, une plaquette de consignes a été réalisée et mise à la disposition du public en mairie. Une sirène d'alarme se trouve également sur le site pour avertir les riverains en cas d'accident.

Elle propose à Monsieur CHARBERET d'aller voir en mairie si sa société se trouve dans la zone impactée.

Madame RAFFALLI du SIRACED PC détient le plan de zonage du PPI et invite la société à le consulter en fin de réunion.

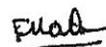
Les débats étant clos, Monsieur le sous-préfet lève la séance à 11h15.

CLIC LINDE FRANCE

Participants	
M. Jean-Jacques CARON	Sous-Préfet de Muret
Mme MATHON Françoise	Sous-Préfecture de Muret
Mme RAFFALLI Caroline	Préfecture – SIRACED PC
Commandante WESEMANN Jeanne	SDIS 31
Mme CESCOT Caroline	DREAL - Inspecteur des installations classées
Mme JOFFRES Candice	DREAL - Secrétaire de la CSS
M. ROYER Jean-Marc	DIRECCTE
M. CABIRAN Jean-Michel	Mairie de PORTET SUR GARONNE
Mme CORTIAL Frédérique	Société LINDE FRANCE
Mme PAROLIN Caroline	Société LINDE FRANCE
M. CHARBERET Christophe	Société COFELY ENDEL (Ex MEGIAS)
M. HAHNSCHUTZ	CHSCT LINDE FRANCE

Excusés : Madame LANGE – Mairie de Toulouse

Muret, le 27 mars 2013
Le sous-préfet,
Pour le sous-préfet, empêché
et pour la secrétaire générale
Le secrétaire administratif délégué,



Françoise MATHON